
Consultation publique Réaménagement du secteur Namur-Jean-Talon Ouest

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES COMMERÇANTS ET PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET DE TERRAINS SUR LE SITE

Date : Le mercredi 28 octobre 2009
Heure : De 14h à 15h30
Lieu : Réunion tenue dans les bureaux de l'édifice Positron, suite 200
5101, rue Buchan

Étaient présents

Office de consultation publique de Montréal

Louise Roy, présidente
Judy Gold, commissaire
Henri Goulet, analyste
Élise Naud, analyste

Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement, arrondissement CDN-NDG
François Da Sylva, commissaire au développement économique, arrondissement CDN-NDG

1. Présences et déroulement de la rencontre

Une vingtaine de personnes étaient présentes à cette rencontre. L'invitation a été lancée par la commission auprès de certains commerçants et propriétaires d'immeubles du secteur en utilisant les références fournies par le commissaire au développement économique de l'arrondissement.

La présidente de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Mme Louise Roy, a d'abord expliqué la mission de l'Office pour ensuite préciser les objectifs et la démarche de la consultation publique sur le projet de redéveloppement du secteur Namur/Jean-Talon.

La présentation du projet à l'étude a été assurée par M. Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement CDN-NDG.

Mme Judy Gold, commissaire, a assuré la traduction des échanges lorsque nécessaire.

2. Préoccupations soulevées

Respect de la vocation commerciale du site

Plusieurs participants à la rencontre ont exprimé leur intérêt pour un projet qui vise la revitalisation du secteur Jean-Talon/Namur. Le besoin de requalification se fait d'ailleurs sentir, selon eux, depuis plusieurs années.

Toutefois, ils considèrent que le volet résidentiel du projet occupe trop de place et qu'il risque d'affecter négativement les commerces du site. Toujours selon eux, depuis des années, le secteur est caractérisé par ses activités commerciales et il faudrait considéré le maintien de cette caractéristique. « It's not a good place to live. It's a good place for commerce! », a résumé l'un des participants.

D'ailleurs, certains avancent l'idée que le secteur est justement en train de se redynamiser et qu'il serait préférable que la Ville soutienne ce regain commercial en proposant des incitatifs pour la rénovation des commerces. Un projet trop orienté vers la densification résidentielle risque alors de compromettre ce nouveau dynamisme. On insiste donc pour que le projet respecte les commerces qui sont actuellement sur le site.

Cela étant dit, l'expérience du projet Côté Ouest fait la preuve que le secteur est propice au développement résidentiel. Certains soulignent toutefois que c'est le secteur de l'hippodrome, de l'autre côté de l'autoroute Décarie, qui serait le plus propice au développement résidentiel.

Le manque de stationnement

Les participants ont déploré le manque de stationnement dans le secteur. Pour leurs activités quotidiennes, les commerces ont grand besoin de nombreux espaces de stationnement et le projet propose de réduire au maximum ces espaces, d'où une grande préoccupation de leur part.

Certains ont mentionné que l'arrivée des nouveaux résidents dans le projet Côté Ouest a déjà entraîné l'augmentation du stationnement sur rue dans le secteur. Qu'en sera-t-il lorsqu'il y aura 3200 nouvelles unités dans le secteur?

À cet effet, il a été suggéré la construction d'un stationnement étagé sur le site. On souhaiterait également le maintien du stationnement, au moins sur un côté, sur les rues Paré et Buchan. Un stationnement à angle sur ces deux rues serait envisageable.

Fermeture de la rue Victoria et congestion

La proposition de fermer la rue Victoria risque également, selon eux, de compromettre les activités commerciales en opération sur le site. Les employés et la clientèle des différents commerces utilisent encore beaucoup la voiture comme moyen de transport. À leur avis, l'idée de réduire radicalement la circulation automobile sur les rues Paré et Buchan ne peut faire autrement que d'affecter la vitalité commerciale du site.

Les participants considèrent de plus que la fermeture de la rue Victoria va accroître la congestion sur les rues Jean-Talon et de la Savane, deux rues où les problèmes de circulation sont déjà endémiques actuellement. L'arrivée de plus de 6000 nouveaux résidents va simplement multiplier les problèmes de congestion.